

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1668

Artikel: Des bonnes paroles et des cacahuètes
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013741>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JAA 1002 Lausanne
Annoncer les rectifications
d'adresses

25 novembre 2005
Domaine Public n° 1668
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité

Des bonnes paroles et des cacahuètes

La nouvelle politique régionale livrée par le Conseil fédéral ne coûte pas chère, reconduit quelques mesures fiscales et fait appel aux cantons pour sa mise en œuvre. Ce programme minimum entend neutraliser la grogne des zones périphériques tout en reconnaissant la fin de la décentralisation économique sur fond de péréquation financière.

Il faut d'évidence modifier la politique régionale de la Confédération. Le pilier de la décentralisation à la mode helvétique, la LIM a fait son temps. En trente ans la loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagnes, a permis à chaque commune rurale et montagnarde de construire sa salle polyvalente. Le travail est donc fait. La LIM est usée. La nouvelle loi que vient de déposer le Conseil fédéral fait sauter un verrou. L'aide ne sera plus limitée aux seuls investissements publics. Berne pourra donner un coup de pouce aux entreprises des régions moins favorisées. C'est là l'essentiel du projet. Pour le reste la nouvelle politique régionale ressemble furieusement à un désengagement de la Confédération.

Les crédits seront maigres. La nouvelle politique ne coûtera que trente millions par an à la Confédération, la moitié moins que les charges correspondantes de ces dernières années. Mais, à l'inverse, le message du Conseil fédéral est généreux. Il lui faut 93 pages pour justifier la mini-dépense fédérale. La nouvelle loi réchauffera le climat entrepreneurial en milieu rural, favori-

sera les synergies et les échanges d'expériences. Il y a malgré tout du concret. Les nouvelles entreprises situées en régions défavorables pourront continuer de bénéficier d'allégements fiscaux. Le Conseil fédéral voulait supprimer cette possibilité. Il l'a réintroduite après la protestation, essentiellement romande, formulée lors de la procédure de consultation. Berne pourra, de plus, octroyer à une entreprise un crédit de décollage non remboursable, pour autant que le projet prouve sa rentabilité, qu'il soit novateur, crée des emplois, donne des impulsions économiques dans les zones visées et respecte les critères de développement durable. Mais tout devra passer par le canton. C'est lui qui fera mûrir les projets et qui devra faire un effort financier au moins équivalent à celui de la Confédération. Le rôle central des cantons consacré par le nouveau projet de loi représente d'ailleurs un sérieux retour en arrière. La LIM avait créé 54 régions. Pour obtenir des crédits de Berne, il fallait s'entendre par-dessus les frontières cantonales.

Suite de l'article d'Albert Tille en page 7

Sommaire

- Bologne pousse les avocats à plaider plus tôt.
page 2
- Les soldats suisses manœuvrent sous le drapeau de l'OTAN.
page 3
- Six idées pour freiner la concurrence fiscale entre les cantons.
page 4 et 5
- Genève a besoin d'une communauté urbaine.
Savoir suisse explore la famille au XXI^e siècle.
page 6
- Plein feu sur Jean Starobinski.
page 7
- Janine Massard raconte sa mémoire.
page 8

Présidents

Les affaires étrangères bousculent nos institutions et la fonction présidentielle. Au niveau cantonal, le rôle est à créer. Au niveau fédéral, le rôle est à redéfinir, ce qui implique la réforme du Conseil fédéral ajournée depuis si longtemps.

Edito page 3

Jean Starobinski, en pleine lumière et subtilité

Les Archives littéraires suisses viennent de recevoir des centaines de cartons-cadeaux, pleins de manuscrits, de notes et de documents. Toute une vie d'auteur, de professeur, de conférencier. Celle de Jean Starobinski, 85 ans, la pensée, l'écriture, la parole toujours alerte. La remise de ses trésors valait bien une cérémonie, officielle par la forme mais heureusement pas dans l'esprit. A l'image de la personnalité qui s'en retrouvait, presque surprise, le centre et l'objet: intelligente, souriante, musicale et chaleureuse. Un régal pour la tête et le cœur, dans le cadre austère d'une salle de lecture de la Bibliothèque nationale, où se pressait une foule d'amis de «Staro» et de familiers de son œuvre.

Cette œuvre, si belle, si vraie. Une bonne vingtaine de livres, publiés dans les cinquante dernières années et presque tous réédités, consacrés à faire passer et comprendre d'autres auteurs, ceux du XVIII^e siècle avant tout mais aussi des écrivains et poètes contemporains. De *Montesquieu par lui-même* au *Voyage dans le musée imaginaire de Nicolas Bouvier*, de

Denis Diderot à Yves Bonnefoy, de *L'artiste en saltimbanque* aux *Enchanteresses*, les cantatrices qu'il écoute dans son dernier livre, Jean Starobinski n'aura cessé d'approcher, d'entourer, de saisir, d'éclaircir, de commenter, de faire aimer les écrivains les plus inquiets, les philosophes préoccupés d'avenir, les artistes dans toute leur complexité.

Médecin, professeur de littérature, grand amateur de musique et pianiste lui-même, Jean Starobinski porte la critique littéraire et la compréhension de l'œuvre d'autrui au plus haut niveau de subtilité, d'élégance et de générosité. Qu'il restitue la pensée des Lumières dans *L'invention de la liberté* ou traverse la culture occidentale dans *Action et réaction*, Jean Starobinski sait merveilleusement expliquer et trouve manifestement plaisir à partager ses propres découvertes, dans une double et digne intimité, avec le sujet et avec le lecteur de chacune de ses études.

C'est bien sûr en Jean-Jacques Rousseau qu'il aura trouvé son sujet le plus inspirant. Du philosophe universel et citoyen momentané de Genève, du romancier et

constitutionnaliste, du musicien et botaniste, de l'éducateur et soi-disant mauvais père, de l'avocat maladroit de sa propre cause et du plus bel auteur lyrique, Jean Starobinski donne dès 1957 une interprétation qui fait date et toujours autorité. La transparence et l'obstacle, en d'autres termes l'audace de tout dire et la difficulté d'avouer, l'état de nature et l'adversité sociale, reste l'approche la plus perspicace, la plus fine, empreinte d'une sorte de tendresse. Il suffit de plonger dans les plus récentes des sommes consacrées à Rousseau et à ses paradoxes, telles les milliers de pages signées par Michèle Cro zie ou Raymond Troussin, pour mesurer le contraste avec les analyses lumineuses de Jean Starobinski, mieux que digne élève de Georges Poulet dont il évoque la mémoire avec tant de reconnaissance.

«La critique doit fournir des raisons de comprendre mais aussi d'aimer». C'est en ces termes simples que Jean Starobinski résume sa propre mission. Qu'il poursuit en travaillant sur plusieurs projets, menés dans l'intelligence, la beauté et avec le sourire.

yj

Suite de la première page

Politique régionale

Dans son récent message, le Conseil fédéral reconnaît que le développement économique ignore les barrières institutionnelles, cantonales ou communales. Mais, sans logique, il veut que les cantons soient maîtres du jeu.

Au-delà de sa lourde phraséologie, le message du Conseil fédéral a malgré tout des éclairs de sincérité. La mondialisation a changé la donne. Foin au système de compensation entre les régions, place aux stratégies de croissance qui passent par les grands centres, seuls capables de faire face à la concurrence internationale. Trois quarts des habitants de la Suisse et 82% des emplois sont concentrés dans les

agglomérations. La chose est donc entendue. Le Conseil fédéral ne croit plus à la politique de décentralisation économique. C'est le marché qui décide. Mais le gouvernement n'ose pas tout jeter par-dessus bord. Il ne faut pousser à la révolte les montagnes et les campagnes qui subissent de plein fouet l'amaigrissement l'armée et la restructuration des anciennes régies fédérales. Reste, bien sûr, la péréquation financière entre la Confédération et les cantons. C'est là que se passent les choses sérieuses (sont-elles équitables?) et non pas dans la nouvelle politique régionale qui n'est guère plus qu'une distribution de cacahuètes.

at

Le Petit Prince

Cette œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry vient d'être traduite en bernois sous le titre *Der chly Prinz*. Comparaison du texte original, du texte allemand et du texte en bernois:

En français: «S'il vous plaît... dessine-moi un mouton!

- Hein!
- Dessine-moi mouton... »

En allemand: «Bitte... zeichne mir ein Schaff!

- Wie bitte?
- Zeichne mir ein Schaff... »

En bernois: « Bitte... zeichnisch mer es Schaf!

- Hää!
- Söllsch mer es Schaf zeichn... »

L'éditeur a imprimé 10000 exemplaires et un assez grand nombre a déjà été vendu hors du canton de Berne.

cfp